Samedi 15 et dimanche 16 décembre 1979 – No 1189

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Contre la course aux armements Pour la sécurité en Europe

LES dirigeants du PCF lancent une campagne « contre l'escalade nucléaire décidée par l'OTAN ». C'est l'objet d'un appel du bureau politique de ce Parti. C'est en fin de compte ce qui a clôturé le meeting en « soutien au Cambodge », organisé à la Mutualité jeudi 13 décembre. Les dirigeants du PCF, pour ce qu'ils appellent une riposte unitaire, se proposent d'inviter à l'action le PS et les syndicats tels que la CGT, la CFDT et la FEN.

Voilà une affaire très sérieuse et qui appelle quelques questions.

Tout d'abord, est-il possible de parler du dispositif que met en place l'OTAN, avec les fusées Pershing, sous l'égide des USA, sans parler de celui du même ordre auquel il répond et qui est déjà en place : les fusées SS20 soviétiques installées en Europe de l'Est ?

La course aux armements que représente l'installation de telles fusées de part et d'autre constitue un danger pour la sécurité des peuples et un risque de guerre bien réel en Europe. Mais il relève, en premier lieu, de l'URSS qui en a pris l'initiative !

On pourrait donc apporter quelque crédit à l'appel d'aujourd'hui du bureau politique du PCF s'il avait engagé le même genre de campagne avec le même zèle contre l'installation du système de SS 20 soviétiques. Mais cela n'est pas le cas.

Du coup, l'appel du PCF apparait comme un soutien à la mise en place d'un dispositif russe, un soutien à l'URSS.

Et qu'on réfléchisse bien à ce sujet. S'il y a un bon système (celui de l'URSS et du Pacte de Varsovie) et un mauvais (celui des USA et de l'OTAN), n'y aurait-il pas demain une bonne guerre, une bonne occupation ? Celle que mènerait l'URSS pour une « libération » des peuples d'Europe.

De ce point de vue, l'attitude des dirigeants du PCF à l'égard de l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes, ou à l'égard de l'occupation de la Tchécoslovaquie par les forces soviétiques, donne malheureusement une réponse claire : c'est le soutien total à la première et, malgré quelques proclamations qui en restent au strict niveau des discours, c'est l'acceptation pour la deuxième.

Si l'on veut agir pour la sécurité en Europe, contre la course aux armements, c'est contre les menées des deux principaux protagonistes en la matière – USA et URSS – qu'il faut agir !

Et dans la mesure où l'URSS en a l'initiative, c'est contre ses menées qu'il faut agir en premier.

C'est à cela que nous appelons pour notre part et nous condamnons l'attitude du PCF qui, sous couvert de campagne pour la sécurité en Europe et contre la course aux armements, soutient en fait le principal protagoniste de cette course et qui, en fait de campagne unitaire, s'engage dans une opération qui risque au contraire d'introduire une nouvelle division, en particulier dans les syndicats.

Contre l'escalade nucléaire en Europe :

– *Démantèlement prioritaire du dispositif des SS 20 et annulation de la mise en place du dispositif des fusées Pershing !*

Pour la paix et la sécurité en Europe :

– *Dissolution du Pacte de Varsovie et de l'OTAN !*

– *Troupes russes hors de Tchécoslovaquie, hors des pays d'Europe de l'Est !*

G. CARPENTIER

La majorité à l'heure du 49 III

Pour la 3e fois depuis le début de la Session parlementaire, Barre a engagé la responsabilité de son gouvernement. La gauche a déposé ses motions de censure que le RPR ne votera pas. Que se passe-t-il donc entre Barre et les chiraquiens ? Voir en page 5

A PROPOS DU MEETING DU PCF SUR LE CAMBODGE

La paix, ce n'est ni le désert, ni la loi de l'occupant

Le meeting du PCF à la Mutualité sur le Cambodge, jeudi soir 13 décembre, n'avait-il pas pour objet, entre autres et vu les arguments abondamment développés, de refaire l'unité sur un sujet contreversé, y compris par des membres du PCF : à savoir la légitimité ou non de l'occupation vietnamienne du Cambodge ?

NOTONS d'abord l'absence remarquée et déjà significative en elle-même de tout Cambodgien à la tribune. Il faut croire que même pour les Cambodgiens réfugiés en France dont plusieurs sont des opposants des « Khmers rouges », il y a un pas qu'ils ne veulent pas franchir : accepter l'occupation vietnamienne de leur pays, sous prétexte de refuser le régime de Pol Pot.

C'est justement ce pas que la direction du PCF veut faire franchir à tous ses militants.

QUELLE AIDE ?

Georges Marchais affirme que l'armée vietnamienne est intervenue au Cambodge pour aider le peuple cambodgien. Cette affirmation appelle plusieurs remarques :

1) Pendant les trois mois qui ont précédé la chute de Phnom Penh, le 7 janvier 1979, Hanoï et *l'Humanité* ont énergiquement nié l'hypothèse d'une entrée en masse de troupes vietnamiennes au Cambodge. Mais comme on ne peut pas éternellement nier l'indéniable, il a bien fallu reconnaitre cette occupation.

2) Dans un deuxième temps, l'Humanité présente cette intervention armée comme une aide au peuple cambodgien, « sous la botte d'une clique sanguinaire et impitoyable ». Mais alors, posons cette question : pourquoi le petit Laos voisin, que personne, ni Hanoï ni le PCF, ne présente comme un pays de dictature sanguinaire, a-t-il été occupé par 60 000 soldats vietnamiens ? Quel que soit le jugement que l'on porte sur le gouvernement de Pol Pot, une chose est sûre : ce n'est pas par bonté d'âme que l'armée vietnamienne est intervenue au Cambodge. Le cas du Laos, soigneusement mis de côté par Georges Marchais dans son discours, éclaire d'une lumière crue, et sans le masque des arguments humanitaires, le véritable objectif de Hanoï qui est de dominer les pays voisins.

700 000 REFUGIES

3) Grâce à « l'aide » du Vietnam, le Cambodge serait en train de renaitre. Sans répondre ici de manière exhaustive à chaque exemple fourni par la délégation du PCF de retour du Cambodge, exemples d'ailleurs contestés par des organismes humanitaires comme *« Médecins sans frontière »* ou par les réfugiés cambodgiens eux-mêmes.

(Suite page 4)

Sommaire

En page 2
Après la réunion de l'OTAN

En page 3
Prud'homales : Le rôle de la classe ouvrière dans le coup d'arrêt aux manoeuvres gouvernementales

En page 8
Reportage : Dans un village des zones libérées du Cambodge

Conseil atlantique

Des missiles à la crise entre les USA et l'Iran

L'INDEPENDANCE DE L'EUROPE SOUMISE A RUDE EPREUVE

Le Conseil atlantique qui vient de se tenir à Bruxelles, avait inscrit la crise entre les Etats-Unis et l'Iran comme deuxième grand point de son ordre du jour, après la décision en faveur de l'installation en Europe, des nouveaux missiles nucléaires américains. Le ministre français des Affaires étrangères, J. F.Poncet, qui ne participait pas à la discussion sur le premier point (la France n'étant plus membre de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, depuis 1966) était présent, par contre, à la discussion sur le second point, avec les représentants de quatorze autres pays membres du Pacte atlantique.

Les gouvernements ouest-européens, qui n'ont pas mis en œuvre jusqu'ici la moindre ébauche d'une défense européenne indépendante, n'envisagent d'autre recours, dans ces conditions, face à la menace soviétique grandissante contre la sécurité de notre continent, que le «parapluie» nucléaire américain. Ils prêtent ainsi le flanc à des pressions accrues des superpuissances. Parmi celles-ci, il y a celle que peut exercer l'impérialisme américain aujourd'hui pour amener les pays européens à sanctionner l'Iran.

Dans la discussion sur l'Iran, au Conseil atlantique, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, pouvait parler, fort de la décision prise sur les missiles et qui renforce la dépendance militaire de l'Europe de l'Ouest vis-à-vis de son pays.

Une réponse favorable des pays européens à une telle exigence serait dangereuse pour l'Europe, en contribuant à l'isoler du Tiers-Monde. Seule la reconnaissance des justes revendications de l'Iran, de son peuple, et des autres peuples du Tiers-Monde peut permettre de parer à ce risque. Un certain nombre de porte-paroles des bourgeoisies européennes ont déjà fait part, ces dernières semaines, de leurs réticences vis-à-vis d'un durcissement de la politique américaine à l'égard de l'Iran. Préoccupés par la défense de leurs propres intérêts ils craignent que leurs économies, dépendantes des ressources énergétiques du Proche-Orient, soient atteintes par une détérioration des relations entre l'Occident et cette région du monde. En partant du nécessaire sentiment de solidarité avec le peuple iranien contre l'impérialisme, les peuples européens quant à eux doivent faire preuve de vigilance à l'égard des positions prises par les gouvernements européens, et s'opposer à toute tentation de ceux-ci de céder aux pressions américaines sur l'Iran, comme à toute pression émanant des deux superpuissances.

J.P. G.

Les sanctions contre l'Iran réclamées par Cyrus Vance

Le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, a essayé de s'assurer à Bruxelles, d'un soutien européen contre l'Iran. Il a réclamé à ses partenaires d'exiger avec les Etats-Unis l'application contre l'Iran, des sanctions prévues au chapitre 7 de la Charte des Nations-Unies. Si une telle menace était mise à exécution, elle revêterait un incontestable caractère de gravité puisqu'elle signifierait la suspension non seulement de toutes les relations économiques avec l'Iran mais aussi, l'arrêt des communications maritimes, aériennes, et postales, avec ce pays, et éventuellement quoique beaucoup plus improbables certaines actions militaires ou paramilitaires.

Dans l'état actuel des choses, les interlocuteurs européens de Cyrus Vance lui auraient fait savoir, que pour le moment, ils le suivraient dans la condamnation de la prise en otage du personnel américain à l'ambassade US à Téhéran, mais pas pour les sanctions envisagées contre l'Iran.

Décider à la place des Européens

Les représentants des quatorze pays membres de l'organisation militaire de l'OTAN, qui accompagnaient leur décision sur les missiles d'une offre de négociations faite à l'URSS, ont admis le principe selon lequel ces négociations, consacrées aux «euro-missiles» devraient se dérouler uniquement entre les Etats-Unis et l'URSS, «dans le cadre de SALT 3», et un organe consultatif devrait être constitué au sein de l'alliance atlantique *« pour,* est-il dit, *appuyer les efforts de négociation des Etats-Unis ».* Cette décision confirme la véritable situation d'otage dans laquelle se trouve placée l'Europe occidentale vis-à-vis des superpuissances. Les missiles Pershing et Cruise qui seront disposés sur le sol européen, face aux missiles soviétiques équivalents, déjà installés, et dont seuls les Etats-Unis auront la «clé», feront ainsi l'objet de tractations entre les deux superpuissances. Ceci éclaire le contenu que pourront avoir les futures négociations «SALT 3». Alors que la négociation «SALT 2» conduite exclusivement par Washington et Moscou visait, entre autres, à se garantir mutuellement d'une attaque directe, «SALT 3», là encore menée exclusivement par Washington et Moscou, selon ce qui vient d'être prévu à Bruxelles, devra décider à la place des Européens, des armements disposés en Europe.

Contre le trafic clandestin de l'uranium namibien, la SWAPO en appelle aux syndicats français, anglais et allemands

La Namibie, dont l'uranium est pillé notamment par la France, est en lutte pour son indépendance. Sur notre photo, des guérilleros du mouvement de libération : la SWAPO.

Récemment, une enquête de *Libération* démontrait, preuves à l'appui, que la France servait de plaque tournante au trafic clandestin de l'uranium namibien, ensuite réparti dans différents pays d'Europe comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest. Or, le commerce de l'uranium namibien est interdit depuis 1974 par une résolution de l'ONU, jusqu'à ce que la Namibie, occupée par l'Etat raciste d'Afrique du Sud, recouvre son indépendance.

Devant cette violation d'une décision de l'ONU, l'organisation de libération namibienne, la SWAPO, a réclamé, mardi, *«la fin des importations illégales d'uranium namibien par la France, la Grande-Bretagne et la RFA».*

La SWAPO demande aux peuples français, anglais et allemand de *«faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils cessent leurs importations d'uranium»* et appelle notamment les syndicats à travailler dans ce sens. L'organisation de libération accuse ces gouvernements de ne *«pas tenir compte des résolutions des Nations-Unies et de la Cour de Justice Internationale quand cela les arrange».*

Cambodge

• Un haut responsable du régime pro-vietnamien s'enfuit en Thaïlande

• 500 résistants s'emparent d'un centre de ravitaillement vietnamien à l'Ouest du pays

« Nous avons réorganisé toute l'administration jusqu'aux villages » a déclaré le président du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh à la délégation du PCF qui revient du Cambodge. Cette déclaration, tendant à prouver que le régime mis en place à Phnom-Penh n'est pas entièrement dépendant de l'armée et des experts vietnamiens, vient d'être démentie par un haut responsable du régime lui-même. En effet, le vice-président de l'organisation pro-vietnamienne de la capitale cambodgienne (le FUNSK), qui a travaillé également au ministère de l'Information et au ministère de la Justice du régime fantoche vient de s'enfuir en Thaïlande. Il a dénoncé la mainmise vietnamienne sur le Cambodge, expliquant que c'étaient des officiers et cadres vietnamiens qui dirigeaient les administrations cambodgiennes, étant donné la faiblesse numérique et l'incapacité du régime fantoche à diriger lui-même les zones contrôlées par l'armée vietnamienne.

Aucun doute que les contradictions iront croissant entre les fantoches cambodgiens et leurs maîtres vietnamiens.

Par ailleurs, la résistance du Kampuchea démocratique que dirige Pol Pot vient de faire la preuve qu'elle était loin d'avoir été anéantie, comme veut le faire croire Hanoï : elle a remporté la victoire militaire sans doute la plus spectaculaire de ces derniers mois. Cinq cent guérilléros ont encerclé et pris mercredi le village de Baan Kralor, à l'ouest du pays. Cette victoire a été d'autant plus importante pour les maquisards que l'armée vietnamienne avait fait de ce village le principal centre de ravitaillement de ses 50 000 hommes dans la région et qu'il devait servir de dépôt stratégique pour soutenir l'offensive vietnamienne de la saison sèche.

Difficultés internes avec les fantoches, difficultés militaires sur le terrain face à la résistance et isolement accru sur le plan international : c'est le lot de tous les occupants.

C.L

• L'ONU demande à la France de rendre les Iles Glorieuses à Madagascar

Par 93 voix contre 7 et 36 abstentions, l'Assemblée de l'ONU a demandé à la France de négocier rapidement avec Madagascar pour restituer à ce pays les Iles Glorieuses et celles du canal du Mozambique, actuellement colonies françaises. Le représentant du colonialisme français a protesté, affirmant sans rire que ses îles *«constituent incontestablement des terres françaises»,* alors qu'elles sont situées à des milliers de kilomètres de la France.

SNIAS-St–NAZAIRE

Malgré la répression antisyndicale, le chantage au chômage, les métallos multiplient les actions

JUSQU'A ce jour, la seule réponse de la direction de la SNIAS aux revendications (suppression du salaire au rendement, des contrats à durée déterminée, augmentation uniforme de 160 F) a été la répression antisyndicale : 7 demandes de licenciement, 2 mises à pied de 15 jours, 15 mises à pied d'un mois et 26 lettres d'avertissement. Cette répression sélective (la CGT est principalement visée) n'a pas entamé la détermination des métallos de la SNIAS qui poursuivent leurs actions.

LA RÉPRESSION, GROSSIERE MANŒUVRE DE LA DIRECTION

En effet, en y regardant de plus près, c'est la CGT qui subit principalement les mesures de licenciements (2 conseillers municipaux de Saint-Nazaire et de Trignac ont même reçu leur lettre de licenciement). Les mises à pied frappent le secrétaire et le trésorier de la CGT. Seules quelques lettres d'avertissement touchent la CFDT. Tentative de la direction de briser l'unité syndicale CGT-CFDT ? Tentative avortée en tout cas, vu la riposte massive, unitaire, à ces mesures : dès le lendemain, ce sont 6 000 métallos qui défilaient à Saint-Nazaire, occupaient un moment la chambre de commerce. Toute la semaine, des débrayages se poursuivaient, atelier par atelier.

DE NOUVELLES INITIATIVES

La finition de l'Airbus est aujourd'hui stoppée par le blocage du tronçon 15 (implanture des ailes). Vendredi 7 décembre, une nouvelle action préventive devait avoir lieu : le véhicule qui devait évacuer plusieurs tronçons de l'Airbus, pour les faire terminer à Toulouse, tombait en panne pour un certain nombre de jours... Le pont de Saint-Nazaire donnait l'occasion, lui aussi, d'une nouvelle action. Devant cette détermination qui ne se dément pas, la direction, après la répression, essaye le chantage au chômage : « *Si vous bloquez l'Airbus, nous perdrons les contrats et donc nous devrons licencier* », ce qui est un comble quand on sait que la SNIAS (au niveau national) a un cahier de charge plus que rempli et que si la direction refuse de faire des embauches, c'est qu'elle vise à rentabiliser, à restructurer toute l'entreprise, comme elle l'a déjà fait à Marignane, à Nantes, en appliquant de nouvelles méthodes de travail (organisation des usines par ilots totalement autonomes).

FACE AUX MANŒUVRES DE LA DIRECTION, A L'ATTITUDE DE FO, RENFORCER L'UNITÉ CGT-CFDT

Depuis le début du conflit, FO et la CFTC ne cessent de s'opposer aux revendications et ces deux organisations sont un atout important pour la direction, dans sa volonté d'imposer une concertation par le biais d'accord de société.

FO et la CFTC qui, à Saint-Nazaire, sont solidement implantées de longue date : aux élections prud'homales, ils viennent, à eux deux, de réaliser 30 % dans la section industrie. Avec FO et la CFTC, seules organisations à avoir signé l'accord de société, la direction essaye maintenant de briser l'unité CGT-CFDT. C'est sûrement là le sens de la répression sélective.

Il faut préciser que sur l'ensemble de la SNIAS, seul Saint-Nazaire a un comité d'entreprise où FO n'est pas majoritaire. On le voit, la lutte à Saint-Nazaire a plusieurs enjeux importants dans la période. Nul doute que de l'unité CGT-CFDT dépendra en partie l'issue du conflit.

Correspondant QDP Nantes

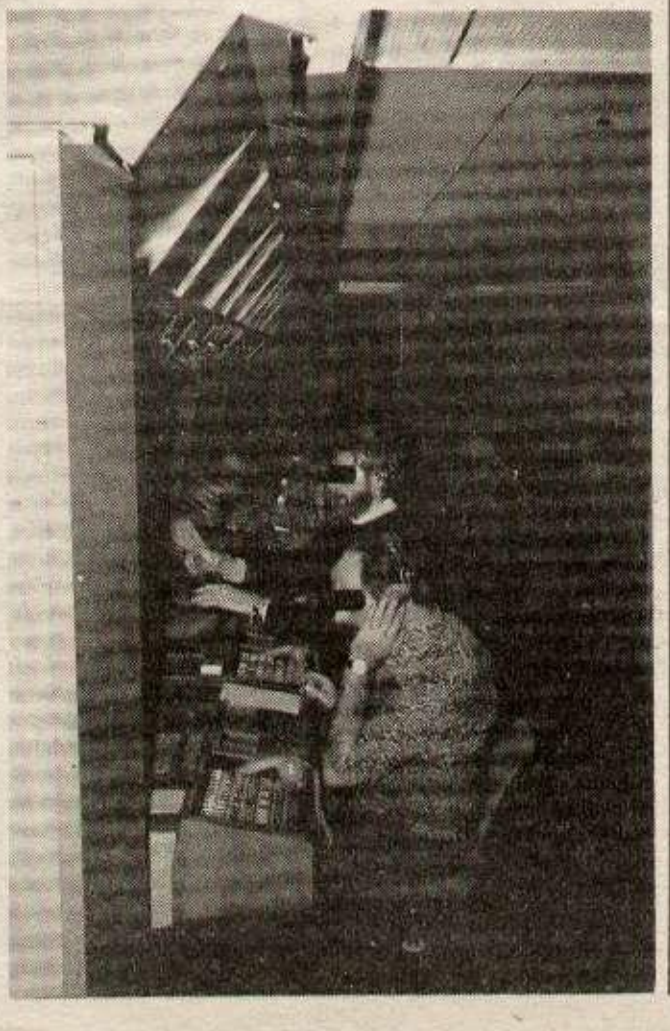

Poursuite de l'action chez les aiguilleurs du ciel

Grève du zèle chez les aiguilleurs du ciel : c'est sous cette forme que ces derniers ont reconduit leur mouvement pour cette fin d'année, Le Theule, ministre des transports n'ayant répondu à leurs revendications que par une promesse de réunion le 3 janvier.

ELECTIONS PRUD'HOMALES

Le rôle de la classe ouvrière dans le coup d'arrêt aux manœuvres gouvernementales

Eléments de réflexion

Plusieurs faits concernant les élections prud'hommales qui viennent de se dérouler font l'unanimité des commentateurs : il en est ainsi de la participation élevée à cette consultation, d'ailleurs dans l'ensemble inattendue : il en est également ainsi du score plus que mince des syndicats prétendus au tonomes dont les exactions de caractère fasciste et les liens par trop évidents avec le patronat le plus répressif, même après changement de sigle, ont clairement montré la nature anti-ouvrière et antipopulaire.

Pour les autres aspects de cette consultation, les interprétations sont beaucoup plus diverses, et la multiplicité des références, éléments de comparaison, permet à chacun de crier victoire. En fait de référence, il est bien difficile d'en trouver de significatives, compte tenu des particularités de la consultation du 12 décembre et des évolutions historiques depuis 1947, tant sur le plan syndical que sur le plan des catégories sociales que recouvre la notion de salarié.

SANS tirer de conclusions hâtives et guidés par le point de vue qui est toujours le nôtre (celui de la classe ouvrière, de son unité face à son ennemi et des armes qui lui sont nécessaires pour le combattre), nous pouvons revenir sur certains aspects de cette consultation, en rapport avec les enjeux qu'elle comportait.

LA FORTE PARTICIPATION

La participation est variable selon les catégories. C'est chez les travailleurs de l'industrie, où se concentre l'essentiel de la classe ouvrière, qu'elle est la plus forte : 69, 2 % de suffrages exprimés sur 5 461 784 inscrits. Elle est inférieure dans le commerce (53,9 % sur 3 307 448 inscrits), dans la catégories dite « divers » (49,1 % sur 1 735 884 inscrits) et chez les salariés de l'agriculture (57,8 % sur 447 236 inscrits). Elle est de 62,8 % pour la catégorie encadrement (1 227 079 inscrits). Selon cette statistique, publiée dans *le Monde* du 14 décembre, la participation est de 61,1 % pour l'ensemble des salariés (ouvriers, employés, encadrement), soit 12 179 431 inscrits.

Participation la plus forte donc chez les ouvriers. Selon nos informations, elle a pu dépasser 90 % dans certaines usines (Renault-Cléon par exemple).

Dans les grosses entreprises, l'institution des prud'hommes n'est qu'assez rarement le lieu ni le moyen du règlement des conflits entre patrons et travailleurs : l'implantation syndicale, les acquis de luttes antérieures, font que les conflits se règlent précisément plutôt par l'action syndicale. Il est sûr que l'enjeu dans de telles entreprises était bien plus la représentation syndicale que l'institution même des prud'hommes. Enjeu pour lequel les travailleurs ont eu à cœur de faire échec à la manœuvre patronale et gouvernementale : ils ont défendu les syndicats qui sont à leurs yeux des instruments de lutte, face à l'opération visant à mettre en avant les syndicats de « concertation » de collaboration de classe.

Vu le pourcentage d'ensemble (69,2 %) pour les travailleurs de l'industrie, il est sûr que la participation a également été forte dans les petites et moyennes entreprises, où se trouve d'ailleurs la majorité des ouvriers. Les organisations syndicales en sont absentes bien souvent, et bien souvent aussi les conflits avec le patron passent par les prud'hommes : il n'est pas rare qu'une action en prud'hommes pour défendre un ou deux travailleurs réprimés (licenciés par exemple) soit en fait la première action collective par laquelle les travailleurs affrontent leur patron et sur la base de laquelle peut se constituer ensuite d'ailleurs l'organisation syndicale.

Dans ce cas, l'institution prud'homale en tant qu'instrument pouvant servir la lutte a été plus directement l'enjeu pour lequel les travailleurs ont largement participé au scrutin.

Et c'est sans doute pour les mêmes raisons que leurs camarades des grandes entreprises qu'ils ont porté leur choix sur la CGT et la CFDT : parce que ces syndicats sont ressentis comme des armes aux mains des travailleurs pour se défendre et non comme des syndicats de « concertation », de collaboration.

OU BEULLAC PREND SES DÉSIRS POUR LA RÉALITÉ

De ce point de vue, et dans les deux cas, Beullac (ministre du travail par intérim) prend ses désirs pour des réalités quand il « *constate avec satisfaction les progrès enregistrés par les organisations syndicales les plus ouvertes à la concertation* ».

Les chiffres sont là : parmi les travailleurs de l'industrie qui se sont exprimés, 50,2 % ont voté pour la CGT, 22,4 % pour la CFDT, 15,7 % pour FO, 5,8 % pour la CFTC. De même Bergeron va bien vite lorsqu'il déclare que « *ce scrutin constitue une large approbation par la classe ouvrière de la politique que nous menons depuis des années* ».

Est-ce à dire que ce scrutin marque par contre une large approbation des orientations données à leur confédération respective par des dirigeants syndicaux comme Maire et Séguy et les conceptions politiques qu'ils représentent ?

Cela nous paraît loin d'être évident. D'ailleurs, ces orientations sont différentes et la classe ouvrière est à cet égard partagée, ce que reflète aussi ce scrutin.

De plus, nous sommes convaincus que les travailleurs se sont déterminés en se référant à une image d'ensemble telle que CGT et CFDT en ont l'une et l'autre acquise au fil des années ou à une expérience personnelle précise dans leur entreprise, dans l'action syndicale, bien plus qu'à des options précises actuelles.

Ainsi, par exemple, les résultats sont-ils un encouragement pour Maire à aller plus loin dans son rapprochement avec Bergeron, comme il le conclut lui-même : « *Cela nous confirme dans le bien-fondé de notre demande de rencontre* » (avec FO) ? Voilà qui est aller bien vite aussi.

S'il s'agit de conceptions, d'orientations, nous ne croyons pas du tout que la classe ouvrière dans son ensemble souhaite que la CFDT rapproche les siennes de celles de FO !

Dans les autres catégories (employés du commerce en particulier) dont le développement numérique est plutôt récent et où le passé pèse donc moins, la même question (celle du choix syndical) est également tranchée quoique de façon moins nette : FO fait 19,7 %, la CFTC 7,5 %... Quant à la CGT, elle obtient 42,4 % et la CFDT 23,4 %.

Voilà qui suscite aussi bien des réflexions comme d'ailleurs les résultats dans l'encadrement. Nous aurons à y revenir. Nous reviendrons aussi sur les résultats concernant la classe ouvrière, sous réserve que nous disposions des éléments d'une analyse plus fine.

Retenons d'ores et déjà ce fait marquant : la forte participation de la classe ouvrière et le rôle marquant qu'elle a joué dans l'échec du plan gouvernemental.

Gilles CARPENTIER

REUNION D'INFORMATION SUR L'ERYTHREE A PARIS

« 18 années de lutte armée déjà »

C'est à la bourse du travail de Paris que s'est tenue jeudi 13 décembre, avec plein succès, l'excellente soirée d'information sur l'Érythrée. La banderole centrale *« 18 années de lutte armée déjà »*, marquait la détermination du peuple érythréen dans sa lutte de libération nationale, déclenchée le 1er septembre 1961 contre les occupants éthiopiens, aujourd'hui appuyés et dirigés par l'URSS qui a remplacé les USA. Bien que trop méconnue en France, *« la guerre oubliée »*, ce sont plusieurs centaines de personnes qui étaient au rendez-vous.

CLAUDE Bourdet, président du « Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen » (CSLLPE), présidait la soirée qui a commencé par une partie culturelle. Tout d'abord, le chant *« Le porteur de la lutte »*, qui parle de la tactique utilisée par les maquisards érythréens (le recul stratégique de 1978). Les quatre danses folkloriques de quatre régions, exécutés par l'organisation de masse du FPLE en France, témoignaient du souci du FPLE de prendre effectivement en compte les traditions culturelles des neuf nationalités qui composent l'Erythrée.

L'intervention du comité de soutien consistait à présenter ce qu'il est, de qui il est composé (de tous ceux qui veulent mener la lutte anti-impérialiste) ; et surtout pourquoi il est nécessaire de se mobiliser pour soutenir l'Érythrée (*).

Dans son intervention, Nafi Kurdi, représentant du Front populaire de libération de l'Érythrée en France, a souligné que la lutte de son peuple est *« la plus longue et la plus meurtrière contre le colonialisme »*. *« Il y a un handicap majeur*, a-t-il ajouté, *le silence »*. *« Aujourd'hui, en Érythrée, nous sommes dans une situation de décolonisation authentique et non dans une guerre civile ou une guerre de séparatisme »*.

La Lybie et la Somalie qui étaient dans la même situation — trois colonies italiennes — ont, elles, été décolonisées, tandis que l'Érythrée a été annexée par l'Éthiopie.

Après avoir expliqué que *« le peuple érythréen se considère déjà comme souverain »*, et qu'un pays qui se prétend socialiste ne doit pas en opprimer un autre, il affirme : *« Si certains continuent de soutenir l'Éthiopie, c'est une lourde responsabilité qu'ils devront assumer »*.

Suite au nouveau film, *« Érythrée 79 »*, qui montre de multiples aspects de la réalité érythréenne, deux journalistes — italien et suisse — sont venus apporter leur témoignage : Petrucci (membre du PCI et journaliste à *l'Unita*) et Comte qui ont chacun passé un mois dans les zones libérées.

Claude LEBRUN

(*) On peut trouver ce texte dans le premier numéro du bulletin du Comité : « Érythrée solidarité » 13 F) qui vient de sortir. Vous pouvez vous le procurer, ainsi qu'adhérer au comité, en écrivant au 50, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris.

Au sommaire du No 1, on peut trouver : Un éditorial de Jean-Louis Peninou « L'appel de Nakfa » ; un article sur la 5e offensive éthiopienne ; l'accord d'unité FPLE-FLE ; les besoins humanitaires ; informations et témoignages (par exemple sur la lutte armée au Tigrai).

Suite de la page 1

Il y a quand même un fait général que personne ne peut récuser : depuis l'invasion vietnamienne il y a presque un an, 700 000 réfugiés cambodgiens se sont enfuis en Thaïlande — chiffre énorme comparé à l'estimation approximative de réfugiés de 1975 à fin 1978. Si la vie renait au Cambodge, pourquoi tant d'exode ? Et pourquoi tous ces réfugiés qui ont traversé le Cambodge de bout en bout avant de franchir la frontière thaïlandaise (voir reportage dans un village libéré du Cambodge) sont-ils si maigres ? Pourquoi, pour la première année depuis bien longtemps, n'y a-t-il pas assez de riz ? Pourquoi une telle famine, sans précédent au Cambodge, ce pays si fertile, de tout temps grand producteur de riz ?

91 PAYS RECLAMENT LE RETRAIT DES TROUPES VIETNAMIENNES

L'autre argumentation développée par Georges Marchais et André Lajoinie, jeudi soir, consiste à dire que l'impérialisme, et plus spécialement l'impérialisme français, condamnent l'intervention vietnamienne, parce qu'ils veulent reconquérir *« leurs positions perdues »* en Asie du Sud-Est : *« Ils n'ont pas de mots assez durs pour condamner l'aide que le Vietnam a apportée au peuple cambodgien (...). Il (l'impérialisme) cherche par tous les moyens à utiliser la situation dramatique que connait le Cambodge pour essayer de mettre en place une solution de type néocolonialiste »*.

Il est tout à fait évident et incontestatble que l'impérialisme américain et avant lui, le colonialisme français ont voulu mettre sous leur botte les peuples d'Asie du Sud-Est. Il est tout aussi clair qu'aujourd'hui, leur nature impérialiste les pousse à tenter de défendre leurs intérêts. Cela dit, aujourd'hui, ce ne sont ni les USA ni la France qui occupent et colonisent le Cambodge et le Laos, c'est le Vietnam, appuyé d'ailleurs par l'URSS.

LA ROUMANIE, LA YOUGOSLAVIE, LA COREE

Mais il y a une chose, très importante que Marchais a oublié de dire à ses auditeurs, c'est qu'il n'y a pas, loin de là, que les pays impérialistes qui condamnent l'invasion vietnamienne. Faut-il rappeler que 91 pays membres de l'ONU ont voté pour le retrait immédiat des troupes vietnamiennes ?

Faut-il rappeler que la Corée du Nord, la Roumanie, la Yougoslavie qui ne sont pas des pays impérialistes, ont condamné l'invasion vietnamienne ?

Il est quand même un peu abusif de réduire l'opposition massive internationale contre l'occupation vietnamienne du Cambodge aux seules puissances impérialistes.

SIHANOUK : UN FANTOCHE ?

Autre argument : Sihanouk serait le Bokassa de l'Asie, c'est-à-dire, un fantoche de l'impérialisme français. Rappelons d'abord que le passé de Sihanouk pour l'indépendance de son pays, contre le colonialisme français puis contre l'impérialisme américain, est contradictoire avec ce rôle de fantoche que lui attribue aujourd'hui Georges Marchais. Et ce passé de patriote, le PCF l'a autrefois salué.

Rappelons aussi que Sihanouk a été l'hôte pendant plusieurs mois, avant de venir en France, de la Corée du Nord. Pourquoi Georges Marchais n'accuse-t-il pas aussi Kim Il Sung de vouloir installer au Cambodge une solution néocoloniale ?

QUELLE PAIX ?

Enfin, pour les dirigeants du PCF, il n'est pas question que les troupes vietnamiennes se retirent du Cambodge, étant donné la faiblesse actuelle du gouvernement de Phnom Penh. Et Pham Van Dong de dire : *« Nous nous retirerons dès que le gouvernement cambodgien nous le demandera, c'est-à-dire dès qu'il sera assez fort pour assurer son indépendance »*. Le PCF est donc obligé de reconnaitre la réalité et la force de la résistance à l'occupant, alors qu'il prétendait, il n'y a pas si longtemps, qu'il n'y avait plus que « quelques débris ».

En outre, il faut dire qu'il n'y a pas trente-six mots pour désigner un gouvernement installé par un pays voisin et incapable d'assurer son indépendance, comme l'avoue Pham Van Dong ; ce mot était donné il n'y a pas si longtemps par le PCF lui-même, et à juste titre d'ailleurs, aux Diem et aux Thieu qui ne vivaient que du soutien français ou américain. C'est le mot « fantoche ».

Oui, le peuple cambodgien a droit à la paix ! Mais la paix, ce n'est ni le désert ni la loi de l'occupant. La condition pour un retour du Cambodge à une situation de paix et de liberté, c'est le retrait immédiat et inconditonnel des troupes vietnamiennes et l'organisation d'élections libres sous contrôle de l'ONU.

Claude LIRIA

Ceyrac coincé par une délégation de travailleurs de la Thomson

Une lutte dont la grande presse se garde de parler : celle des travailleurs du trust Thomson qui se battent pour les 35 heures, la 5e semaine de congés payés, 450 F plus 2,5 % d'augmentation des salaires et 3 000 F minimum.

M. Ceyrac est administrateur de la Thomson et participait à ce titre le 12 décembre au conseil d'administration, boulevard Haussman à Paris. Pour une réunion d'une heure, M. Ceyrac touche la bagatelle d'un million d'anciens francs. Une délégation de travailleurs était venue (une centaine) des usines de Malakoff, Sartrouville, Genevilliers, Meudon, Bagneux, Levallois, Vélizy et BRT. La police et des vigiles gardaient les grilles d'entrée et empêchaient les travailleurs de pénétrer à l'intérieur. Au bout de quelque temps, M. Ceyrac finit par sortir et se trouva aussitôt entouré de tous ces travailleurs qui le pressaient de questions sans mâcher leurs mots : *« Et nos 300 balles, et la 5e semaine, c'est pour quand ? »*. Ceyrac, visiblement mal à l'aise, peu habitué à ce genre de dialogue, répondait qu'il était... incompétent pour répondre ! C'est la police qui vient lui prêter main forte pour le dégager de ce mauvais pas et le conduire à sa voiture qui avait — décidément pas de chance — un pneu dégonflé. Succès donc pour cette délégation de travailleurs qui ont décidé pour finir de ne plus laisser passer une réunion de la direction générale sans intervenir et de faire parler de cette lutte importante qui se mène depuis plusieurs semaines dans le trust Thomson.

Ainsi, par exemple, à la Thomson-Malakoff, la lutte se durcit. Les travailleurs, conscients que pour obtenir gain de cause il fallait enrayer la production, ont mis en lieu sûr un certain nombre de matériel, de papiers importants concernant le suivi du travail. Et la direction a décidé de porter plainte contre X pour vol. Elle multiplie les avertissements et les mises à pied (7 mises à pied lundi dernier). Pour les travailleurs, il n'est pas question de se laisser intimider et les sections syndicales CGT et CFDT sont unies pour déjouer les manœuvres patronales.

HAUSSES DES PRIX

Super-bénéfices et bouc émissaire

Les pays producteurs de pétrole augmentent les prix de leur matière première : voilà aussitôt reparti le refrain gouvernemental, selon lequel il va encore falloir payer la facture pétrolière.

C'est donc une nouvelle vague de hausses qu'on nous annonce à cette occasion, et puisqu'on y est, puisque le pétrole explique tout, on en profite pour nous faire savoir que le chômage a augmenté le mois dernier, que la balance du commerce extérieur est déficitaire... Vraiment, le pétrole a bon dos !

Du côté des hausses, c'est la SNCF qui va faire la locomotive : 9,4 % de plus à partir du 1er janvier (19,4 % pour les abonnements). Il y aura aussi l'essence : on avait déjà parlé d'une hausse importante, on va nous faire encore mieux sans doute.

Il y a quelques jours, une controverse à ce sujet opposait un « pessimiste » américain qui parlait d'un prix du litre de super à 5 F d'ici peu à notre optimiste ministre Giraud pour lequel il s'agissait là d'une vision catastrophiste... On y reviendra sans doute... sur la pointe des pieds, dans quelque temps !

Prix des transports accru : le reste pourra suivre, en toute liberté, accordée largement par Giscard-Barre. Quant aux salaires, eux, restent toujours bloqués : ce n'est qu'au prix de dures luttes que les travailleurs peuvent arracher quelques augmentations !

C'est donc encore l'austérité : Giscard-Barre n'ont rien d'autre à proposer aux travailleurs. Simplement, ils ont trouvé un bouc émissaire : le pétrole et les pays qui en sont producteurs, comme si l'augmentation du pétrole ne suivait pas celui des prix de productions industrielles des pays riches et ne représentait pas avant tout le plus légitime des rattrapages.

Le point de vue contraire est sans doute celui des compagnies pétrolières dont les super-bénéfices tombent miraculeusement du ciel peut-être, plutôt que du pillage et de la spéculation sur les matières premières.

BLOC-NOTES

Le numéro 91 de la Faucille vient de paraitre.
Passez vos commandes !
BP 201 – 75926 Paris Cedex 19

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Pierre Burnand
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Claude Liria.
Pour toute correspondance :
L'Humanité rouge :
B.P. 201 – 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

RPR-BARRE

La logique de la division

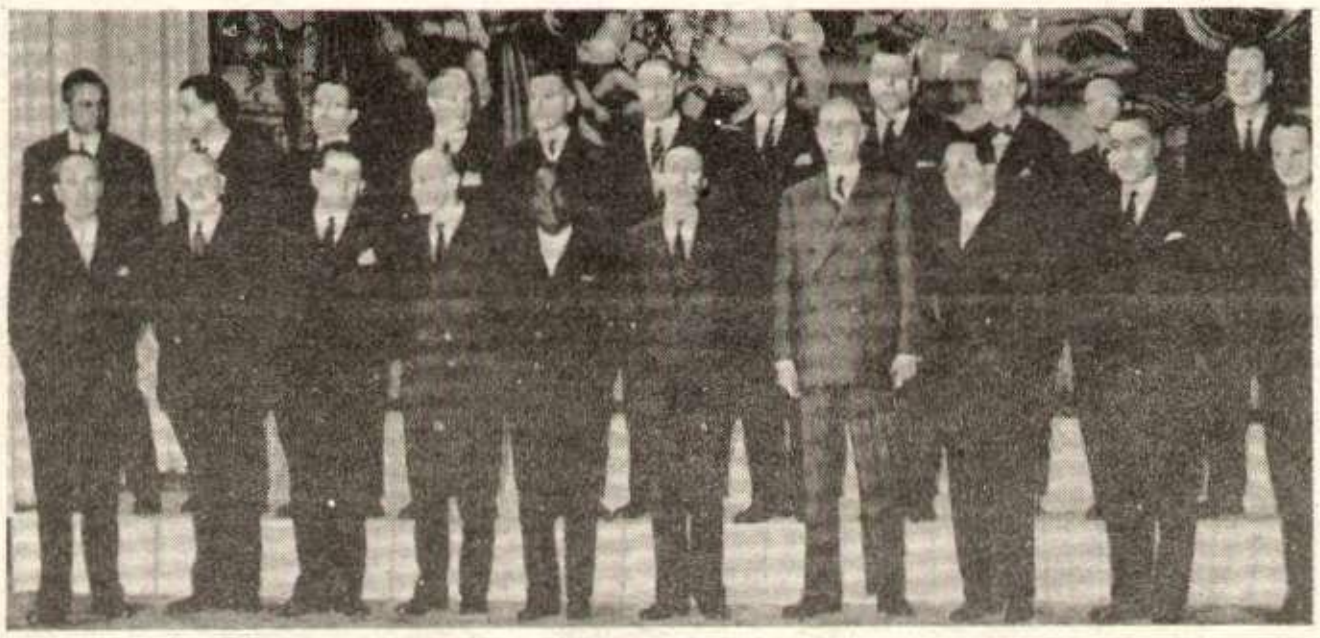

Debré connait bien les mécanismes de la Constitution : c'est lui qui les a élaborés, avant d'être le premier chef de gouvernement de la 5e République.

Une nouvelle fois, le gouvernement a engagé sa responsabilité jeudi après-midi 13 décembre à la fin de la discussion en deuxième lecture sur le budget pour 1980. Une nouvelle fois, les partis de gauche ont déposé leurs motions de censure qui seront soumises au vote lundi 17 décembre. Une nouvelle fois, le RPR a fait savoir qu'il ne les voterait pas. Le budget 1980 sera donc « adopté » par l'Assemblée nationale alors que les trois-quarts de ses membres s'y sont déclarés hostiles.

L'opération se reproduira la semaine prochaine, lors du nouvel examen des mesures de financement de la Sécurité sociale. Le circuit, désormais bien connu, va même contraindre les députés à prolonger de deux jours leurs travaux...

EN toile de fond de ces inhabituelles manœuvres parlementaires, on retrouve, bien sûr, l'affrontement serré entre le RPR et le gouvernement Giscard-Barre. Un affrontement politique où les arguties parlementaires ne sont que des prétextes, comme le prouve l'affaire du budget. A les en croire, les députés chiraquiens refusaient le projet de budget *« parce que des économies n'étaient pas réalisées sur le train de vie de l'État »* ; mais quand un des leurs, Seguin, parvint, pas plus tard que mardi, à s'entendre avec le gouvernement pour créer une commission *« chargée d'aboutir à une diminution des dépenses de l'État »*, il se trouva une nette majorité de chiraquiens pour décider que là n'était pas le problème.

De la même manière, ce n'est pas une soudaine prise de conscience des difficultés auxquelles sont confrontés les vieux travailleurs qui motive l'opposition du RPR à la loi sur la Sécurité sociale (qui justement prévoit une ponction sur le pouvoir d'achat des vieux).

L'ENGRENAGE

L'affrontement entre chiraquiens et giscardiens prend, en fait, la forme d'un immense engrenage dans lequel chaque rouage mis en marche en déclenche immédiatement un autre, et ainsi de suite. Hier, c'était le train de vie de l'Etat, au travers du budget ; aujourd'hui ce sont les institutions et leur interprétation, demain ce sera la politique africaine de Giscard puisque celle-ci doit être débattue à l'Assemblée, etc. Au total, tous les sujets y passent ou y passeront. Il y a, bien sûr, une logique à tout cela, mais une logique de la *contrainte*. Le RPR est contraint d'adopter la tactique de harcèlement sans conséquence directe qui est la sienne aujourd'hui. Que pourrait-il faire d'autre ? Renverser Barre ? Ce serait apparaître aux yeux de ses électeurs comme le diviseur de la majorité issue de mars 1978. S'aplatir devant Barre ? Ce serait abandonner toute spécificité, et par là-même, toute possibilité d'apparaître, un jour, comme un « recours ».

Mais, dissimulée par l'arrogance habituelle au personnage, l'attitude de Barre est, elle aussi, guidée par la contrainte. Ce n'est pas un hasard si le conseil des ministres, en donnant l'autorisation à son chef d'engager la responsabilité de son gouvernement, a lui-même parlé de « contrainte ». Au-delà de la petite manœuvre qui consiste à faire peser sur les autres la responsabilité des querelles parlementaires, il y a là un aveu : à moins de mettre le doigt dans un engrenage qui ne pourrait qu'aboutir à une paralysie de son action gouvernementale, Barre n'a d'autre solution que celle de l'opposition frontale avec l'Assemblée. Sa position est beaucoup moins aisée qu'il n'y paraît au premier abord : il est à l'évidence plus facile de gouverner avec une majorité à sa botte qu'avec une majorité imposant ou bien une négociation préalable sur chaque projet de loi ou bien le recours à des procédures autoritaires qui retirent aux décisions du pouvoir la caution parlementaire habituelle.

Ainsi va la droite aujourd'hui.

UN ENJEU : L'ELYSÉE

N'est-il pas symbolique, d'ailleurs, de la voir s'empailler sur les institutions, alors qu'il s'agit là, à les entendre, d'une des plus grandes réussites de la Ve République ? *« Je suis respectueux de la Constitution, je ne laisserai pas tomber en désuétude des dispositions qui permettent au gouvernement de conduire sa politique »*, tonitrue Barre. *« C'est avec une pratique abusive de la Constitution qu'on pourrait en revenir au régime des partis »*, lui répond le chiraquien Labbé. Bref, chacun essaye de mettre « l'esprit des institutions » de son côté pour combattre l'autre. Gardons-nous bien de les départager, puisque le problème est ailleurs. La Constitution de la Ve République a été faite — Debré le sait bien, il a très largement participé à son élaboration — pour concentrer la quasi-totalité des pouvoirs aux mains de l'exécutif. Le législatif — le Parlement — n'a strictement aucune possibilité de modifier les orientations du pouvoir si celui-ci n'y consent pas de lui-même. La seule possibilité, le seul vrai « pouvoir » des députés, c'est la censure et, donc, de fait, l'auto-dissolution.

Querelle stérile donc que celle de l'interprétation de la Constitution : chiraquiens et giscardiens ne l'ignorent pas, le poste-clé est à l'Elysée. Là est le siège des convoitises, là est bien l'enjeu final des affrontements d'aujourd'hui.

Nicolas DUVALLOIS

Le gouvernement stocke autre chose que des conserves

AU cours du dernier conseil des ministres, le gouvernement a pris la décision de lancer pour 1980 et 1981 un programme d'achat de matières premières d'un montant de 1,6 milliard de francs. Ces achats qui seront financés essentiellement par des emprunts, doivent accroître le volume du stock national de sécurité pour les matières premières. Ce stock dont la constitution remonte à 1975, a aujourd'hui une valeur de l'ordre de 500 millions de francs : on est loin de l'objectif fixé par le gouvernement consistant à couvrir au moins deux mois de consommation. Dans l'immédiat, l'augmentation du stock doit s'effectuer au profit des produits dits « stratégiques » : cuivre, plomb, tungstène, chrome, titane, etc.*

En procédant à la mise en place d'un tel stock (dont la composition exacte est gardée secrète et qui est abrité dans des bases militaires ou dans les entreprises grosses consommatrices), le gouvernement répond à plusieurs préoccupations.

Si la dépendance énergétique de l'économie française est largement connue, la situation de celle-ci se caractérise au moins autant par une dépendance en matières premières (métaux non-ferreux en particulier).

En 1975, le solde des échanges de matières premières (à l'exclusion des produits alimentaires) avec les pays extérieurs à la CEE était pour la France déficitaire de quelques 14 milliards de francs lourds. Ces matières premières industrielles sont — en dehors de l'URSS et dans une moindre mesure des Etats-Unis — situées dans les pays du tiers monde.

Par exemple, 96 % des réserves connues (en 1977) de chromite se trouvent en Afrique ainsi que 38 % du cobalt, 50 % du manganèse, 82 % du platine, 66 % du tantale. Pour le tungstène, il se trouve pour 52,5 % en Asie.

Il y a deux conséquences à une telle répartition.
1) Le temps du pillage impérialiste fait long feu. D'une manière ou d'une autre, ces matières premières sont soumises à la même tendance que le pétrole à savoir une récupération légitime des fruits de cette richesse par les pays producteurs. A cela s'ajoutent des déséquilibres entre consommation et production entre une demande qui s'étend et une offre limitée. Ces deux phénomènes vont dans le sens d'une réévaluation des prix.
2) La position géographique des sources de matières premières rend l'aprovisionnement de la France (comme d'ailleurs du reste de l'Europe) militairement vulnérable. Or une partie d'entre elles joue un rôle irremplaçable notamment dans l'industrie aéronautique et d'armement.

Au delà de ces préoccupations d'ordre stratégique, le gouvernement se donne certains moyens pour spéculer sur le cours des matières premières dans la plus pure tradition du boursicotage. S'il fallait convaincre de l'importance que revêt pour la bourgeoisie française cette question des matières premières, signalons que du 4 au 6 décembre, s'est tenu à Paris, sous l'égide du ministère de l'industrie, un colloque sur les économies de matières premières dans l'entreprise. Près de cinq cents patrons y étaient représentés.

Pierre MARCEAU

Procès en appel de deux «Autonomes»

DANS la nuit du 7 au 8 juin derniers, un groupe d'autonomes avait brisé des vitrines et lancé des cocktails Molotov dans plusieurs magasins de la rue de Passy. Cinq arrestations avaient été opérées. Le procureur avait fait sensation en demandant — et en obtenant — une peine proportionnelle au quotient intellectuel des accusés. L'un d'entre eux, Mathias Liégeard, a été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. Fabrice Liégeard et Marc Babuty étaient condamnés à quatre ans de prison, dont un avec sursis.

Ces deux derniers avaient fait appel et passaient à nouveau en jugement jeudi après-midi.

Atteintes aux libertés syndicales

Arsenal de Lorient : six délégués trainés devant les tribunaux

A LA suite des grèves menées en mai, juin et juillet de cette année dans les arsenaux, six délégués syndicaux (trois CGT, deux CFDT, un FO) de l'arsenal de Lorient sont appelés à comparaître le jeudi 20 décembre devant le tribunal correctionnel pour « entrave à la liberté du travail » (article 414 du code pénal). Les syndicats appellent les travailleurs de l'arsenal à un meeting interprofessionnel le jour du procès.

La plainte a été déposée par l'amiral dirigeant l'arsenal. *« L'amiral n'a pas pu prendre cette décision de sa propre initiative*, nous précise un militant syndical. *Il n'a pu porter plainte qu'avec l'autorisation du ministère de la défense »*. C'est donc sur intervention directe du ministre qu'est perpétrée cette atteinte aux libertés syndicales.

rable. Or, une partie d'ennoun

PEUGEOT fiche ses employés

Au cours d'un débat à l'Assemblée nationale, le député PCF Juquin a accusé la direction de l'usine Peugeot de ficher ses employés. Le fichier de l'entreprise comporte une note de 1 à 5 pour chaque employé, et précise l'appartenance syndicale de chacun. Les meilleures notes sont affectées aux militants FO, CFTC ou membres du « syndicat »-maison CFT. Les moins bien notés sont les militants CGT ou CFDT.

Crise dans les institutions européennes: le budget repoussé

L'Assemblée de Strasbourg a rejeté, jeudi 13 décembre après-midi, le projet de budget des Communautés européennes. L'Assemblée estimait le montant de ce budget insuffisant et en déduisait que le Conseil des ministres cherchait par là à priver l'Assemblée des quelques pouvoirs dont elle dispose en matière budgétaire. En l'absence de compromis entre l'Assemblée et le Conseil, les dépenses courantes seront assurées mensuellement par la reconduction par douzième d'une somme équivalente au budget précédent.

• Air pollué sur Lyon : encore la faute au temps ?

Au début du mois de décembre, 285 enfants des écoles d'Oullins, dans la banlieue de Lyon, étaient assez sérieusement incommodés. C'est une zone à forte densité d'usines, en particulier chimiques. Les autorités compétentes, protection civile, police, pompiers, services des mines, DASS, et autres, ont constaté les faits, sans trop s'inquiéter. Une semaine plus tard, même chose. Seule explication retenue à ce phénomène, le temps trop doux. Et tous ces scientifiques et responsables ont enfin respiré quand la pluie s'est décidée à tomber...

• Carte individuelle de santé

A partir de 1980, vous pourrez, si vous le désirez, vous procurer une carte individuelle de santé, gratuitement ! Elle sera rédigée en langage codé, par un médecin, afin de respecter le secret médical. Elle apportera des informations, en cas d'urgence, sur les maladies que vous avez eues, les traitements médicaux, les allergies. Au total, plus de deux cents éléments. Cela dit, le codage par médecin sera-t-il suffisant pour garantir contre toute utilisation abusive de ces données ?

• Les «codes» en ville ne passeront pas l'hiver

Il semble bien que l'expérience des codes en ville obligatoires soit sur le point de prendre fin. Mardi dernier, Joël Le Theule, ministre des Transports, en avait émis la possibilité. Cette fois, c'est la commission mixte paritaire (Assemblée - Sénat), qui vient de prendre une mesure contre les codes, en supprimant purement et simplement les crédits alloués à la campagne de promotion de cette triste innovation. Inconvénients très importants pour ceux qui se servent beaucoup de leur voiture la nuit (lésions des yeux), pannes inévitables quand la pluie vient s'ajouter aux bouchons, sans parler d'accidents graves pour les piétons, cette mesure n'a suscité que l'opposition... Aura-t-il fallu la mort accidentelle du PDG de Cartier (Bijoux) pour accélérer cette décision ?

• «Participation» dans les facs : c'est fini...

Dans la nuit de lundi à mardi, les députés ont adopté, une fois de plus à la sauvette et sans que grand monde soit au courant, une proposition de loi déposée par le député RPR Philippe Seguin, sur la modification du mode d'élection des présidents d'université. Désormais, les présidents d'université ne seront plus élus que par les professeurs. Etudiants, assistants de facs n'auront plus voix au chapitre de cette «participation» instituée en 1968, avec la loi d'orientation. Une loi dont, de modification en modification, il ne reste presque plus rien.

Radios-libres

SILENCE, ON BROUILLE...

Brouillage des radios libres, quoi de nouveau ?

«Le Comité d'Etablissement de Télé Diffusion de France, soutient la position de refuser le brouillage (...) et donne la consigne de ne plus participer à ce genre d'activité, qu'il s'agisse de l'installation ou de la maintenance de matériel de brouillage», viennent d'indiquer les syndicalistes de TDF. Nous avions déjà signalé l'attitude du SURT-CFDT (Syndicat Unifié de la Radio Télévision) d'Alsace, qui au cours d'une conférence de presse tenue le 12 novembre à Strasbourg, indiquait que le personnel des stations de Muhlouse et de Rutange n'assurait désormais que *«les émissions définies dans le cadre du monopole de diffusion»*, et qu'il n'était pas *«du ressort de TDF de défendre son monopole par son brouillage, d'autant plus qu'il existe un arsenal législatif précis, et que cela est du rôle de la police et de la justice...»*

Déjà, en juin 1979, le SURT-CFDT avait affirmé «son opposition au brouillage des radios libres». Puis, le personnel de différentes stations TDF annonçait son refus de *«toute intervention sur du matériel destiné à brouiller»* : le 5 octobre, ceux de la station de Thionville, le 7 novembre, ce fut le tour du personnel de Muhlouse, suivi le 12 par ceux de Nordheim, Sélestat, Strasbourg. Le 27 novembre, le Comité d'Entreprise de TDF, à l'unanimité des syndicats présents, refuse officiellement le brouillage et donne la consigne de ne plus y participer.

Cette décision des syndicalistes TDF a-t-elle été suivie d'effet ? Il semble bien que non. Pour plusieurs raisons. Nous avons demandé à Félix, un des animateurs de *Radio SOS-Emploi*, l'une des radios des travailleurs de Longwy (avec RLCA), de nous donner son point de vue à ce sujet.

Michel BERTEL

Entretien avec un animateur de Radio SOS-Emploi

Félix : J'étais très content d'apprendre la nouvelle que les techniciens de TDF qui appartenaient au SURT avaient décidé de ne plus brouiller les émissions de radios libres, en ce qui concerne la Lorraine. Maintenant, ce qui m'étonne, c'est que sur Longwy, il ne se passe rien du tout ! C'est-à-dire que le brouillage continue d'exister, il est toujours présent, et j'en tire comme conclusion que les gens qui nous brouillent ne doivent pas être des gens syndiqués au Surt-CFDT...

La nouvelle est bonne, mais je voudrais bien m'assurer qu'elle est suivie d'effet.

Une émission de Radio SOS Emploi

Peut-être que TDF a fait appel à du personnel, soit réquisitionné, soit du personnel qui a un statut particulier. Par exemple, TDF doit avoir recours à des gens de TDF-International. Il est possible que ces gens-là ne soient pas tous syndiqués... et qu'ils appliquent à la lettre les décisions de leur direction...

▸ *Avez-vous des liens avec les syndicalistes de TDF ?*

Oui, on les connait. On a pris plusieurs contacts avec les gars du SURT de Paris. On est même allé à leur Congrès. Il y a eu des déclarations qui allaient dans le sens de ne plus brouiller les radios libres. Maintenant, j'ai peur que cela n'ait pas été suivi d'effet. Chez nous, le brouilleur fonctionne en permanence. Surtout en direction de Radio Lorraine Cœur d'Acier, qui fonctionne quasiment toute la journée ici : elle est brouillée en permanence. On arrive quand même à l'entendre dans certaines zones, vu qu'elle a une relative puissance. Mais il y a des quartiers et des pays où on ne les entend plus du tout. L'audience des radios libres est donc fortement réduite du fait du brouillage. Et on voit mal comment se tirer de ce problème-là. La solution qui existe actuellement, est d'utiliser la prochaine libération des ondes en Belgique. Mais on ne sait pas comment réagiraient les pouvoirs publics français si on allait installer notre radio en Belgique, et si on émettait de là-bas en toute légalité ! On voit mal comment la France pourrait se permettre de brouiller les ondes qui viennent de pays étrangers, parce qu'il y a des réglements internationaux qu'ils sont obligés de respecter. S'ils le font, ils risquent quelques ennuis diplomatiques...

Nous, on a l'idée en tête de s'installer en Belgique, et Longwy n'est qu'à 25 km du territoire belge. Mais ce qui nous manque un peu, c'est le support technique et matériel. Autrement, on a tout à fait le soutien des radios libres de Belgique qui nous ont tout de suite dit d'accord, si nous voulions mener à bien notre projet.

En Belgique, il semble qu'ils vont un peu plus vite que nous... Là-bas, il y a 124 radios libres autorisées. Un texte est en discussion et l'Association de libération des ondes est un partenaire dans les discussions qui ont lieu...

▸ *Que penses-tu des déclarations de J. P. Lecat, qui veut instituer ce qu'il appelle des radios locales et régionales ?*

Nous ne sommes pas opposés à ce type d'expérience. Par contre, ce à quoi nous sommes opposés, c'est quand Lecat dit « bon, maintenant, c'est terminé, les radios anarchiques, il ne doit plus en avoir. Pusque on leur donne satisfaction en créant des radios locales ». Alors radios locales, oui, on n'est pas contre, on est pour la libération des ondes. Mais les radios libres doivent pouvoir continuer d'exister sous leur forme actuelle. Pour nous, il n'est pas question qu'on se fasse récupérer par qui que ce soit dans cette opération de radios locales. On ne voudrait pas que les radios locales soient un prétexte pour le gouvernement pour dire « nous avons donné satisfaction aux gens qui réclamaient la libération des ondes ». De même, nous ne sommes pas opposés aux radios «Monsieur le Maire». Ce qu'on pourrait appeler «radios-préfet», ou «radios-Monsieur le Maire», à l'échelle d'un département ou d'une commune, très bien, si les maires veulent faire leur radio ! Mais à condition que nous puissions continuer à nous exprimer, sans appartenir, comme on l'a dit à notre Réunion européenne des Radios libres, à une instance politique ou institutionnelle, quelle qu'elle soit.

Ministère de l'Education

C.E.S. EN PIERRE OU EN CARTON PATE, LE DANGER N'EST PAS LA...

Après l'incendie qui s'est déclaré au Collège Saint-Exupéry de Vélizy-Villacoublay le vendredi 23 novembre, un collège présentant des caractéristiques voisines de celles du CES Pailleron, le service d'information du ministère de l'Education est particulièrement satisfait, et essaie à cette occasion de tirer un trait sur les responsabilités dans l'incendie du CES Pailleron. Sans en parler, bien sûr. Mais c'est assez clair : *« L'incendie de Vélizy-Villacoublay montre qu'il n'existe pas de lien obligatoire entre la manière dont un bâtiment est construit et la manière dont va se développer l'incendie qui l'affecte. Quels que soient les efforts et les progrès faits par la réglementation, le processus ne peut jamais être décrit à l'avance car de nombreux facteurs interviennent. Il convient de rappeler que les incendies surprennent toujours, que deux incendies ne sont jamais identiques et qu'aucun bâtiment, fût-il totalement en pierre, ne peut y échapper. Il faut donc en premier lieu tout mettre en œuvre pour que l'incendie ne puisse prendre naissance et respecter les consignes de vie scolaire et d'exploitation. Il faut ensuite que chaque occupant sache ce qu'il doit faire si un incendie se déclare et que les comportements de chacun aient été testés au cours d'exercices d'alerte prescrits par le réglement, qui doivent être éxécutés régulièrement et avec le plus grand sérieux. La Sécurité dépend d'abord de l'attitude de tous (...) ».*

Si l'on comprend bien, le problème est avant tout psychologique... La construction même étant complètement secondaire. Enseignants, parents, élèves, ne demandez pas la suppression des CES du type Pailleron, ils ne présentent pas plus de danger que s'ils étaient en pierre solide. Demandez plutôt davantage d'exercices. Odieux ! Odieux, en premier lieu pour les victimes du CES Pailleron !

• Le Pellerin : procès de 35 antinucléaires

Les procès d'antinucléaires vont bon train ces jours-ci. Après ceux de Flamanville, lundi 17 décembre passeront en procès 34 inculpés de Saint-Jean-de-Boiseau. En juin 1977, les dossiers de l'enquête d'utilité publique avaient été détruits, et des affrontements particulièrement violents avaient opposé manifestants et policiers. Une manifestation de soutien aux inculpés est prévue. Deux jours plus tard, un autre inculpé passera également en procès, pour les mêmes motifs ; il était mineur à l'époque des faits.

La libération du prix du livre

Par Hélène NOHAN et Jean-Paul GASCHIGNARD

La libération du prix du livre n'est pas une libération des prix ordinaire. Elle n'a par exemple rien à voir avec la libération du prix du pain. Avant, le prix du pain était fixé par l'Etat, aujourd'hui, le boulanger le fixe et l'augmente comme il veut. Pour le livre, jusqu'ici, c'était l'éditeur qui fixait le prix de vente au libraire. De plus, et à titre indicatif, il donnait pour la vente au public un prix dit *«conseillé»*, qui apparaissait dans les catalogues, et que le libraire était libre de baisser, (pour consentir des rabais) ou d'augmenter.

Depuis le premier juillet 1979, les éditeurs fixent un prix de cession au libraire, non communicable au public, et à partir duquel le libraire calcule son prix de vente comme il l'entend : il n'y a donc plus de prix de référence. *«Est interdite à tout éditeur, importateur ou grossiste, l'indication, par quelque moyen que ce soit, de prix conseillés pour la vente au public des livres»*. C'est en ces termes que parut le décret pris par M. Monory, ministre de l'Economie, le 23 février 1979.

Donc la libération du prix du livre n'est que la suppression du prix conseillé.

Pourquoi une telle mesure ?

Au début de 1974, la FNAC-livre, véritable supermarché du livre, ouvre ses portes à Paris. Le rabais de 20 % qu'elle peut se permettre, le choix très étendu qu'elle propose attirent très vite les clients. Une vive polémique s'engage contre elle de la part des libraires, des éditeurs, etc. Et en novembre 1976, la Fédération française des syndicats de libraires demande la suppression du prix conseillé. Selon la F.F.S.L., c'est une très grosse attaque contre la FNAC : en effet, sans prix de référence, comment celle-ci pourra-t-elle annoncer des rabais ?

CHIFFRES

De 1964 à 1974, le chiffre d'affaire de l'édition française a été multiplié par 3. 26 548 titres ont été édités en 1978.

En 1960, 57,79 % des titres étaient des nouveautés, en 1978, 44,62 %.

Il semble que plus la production en titre se développe, plus la proportion des nouveautés diminue.

La réalité n'est pas si simple et cette attaque n'est peut-être pas l'aspect le plus important. Dans cette organisation professionnelle qu'est la F.F.S.L. et qui regroupe gros et petits libraires, ce sont les gros libraires qui sont bien évidemment dominants. Or, avant la libération du prix du livre, seule la FNAC pratiquait un rabais général sur tous les livres, et tous les libraires faisaient bloc contre elle. A présent, la FNAC ne peut faire que des prix moins chers, qu'elle annonce dans les journaux : tout gros libraire peut en faire autant. Le bloc est brisé !

En fait, quelques mois après l'application du décret de Monory, rien ne permet d'affirmer que, s'il y a eu augmentation de certains prix, ce soit dû à cette libération du prix du livre. Les prix avaient déjà augmenté avant. On peut par contre essayer de faire le point sur la situation des petits libraires, des éditeurs et des lecteurs.

Les petits libraires et les éditeurs

Les petits libraires continuent à ne plus supporter la concurrence des gros et à disparaître petit à petit. D'ailleurs, le Syndicat national des dépositaires de presse (maisons de la presse : mi-libraires, mi-marchands de journaux) déclare : *« Un certain nombre d'entre nous vont cesser de vendre du livre parce que ce ne sera plus rentable »*.

Cette disparition des petits libraires explique la prise de position du Syndicat national de l'édition contre la suppression du prix conseillé. Car, par ce système de l'office, les libraires fournissent de la trésorerie aux éditeurs : le libraire paie une première commande à l'éditeur, et s'il peut lui renvoyer les retours (invendus), ceux-ci ne lui sont pas remboursés mais échangés contre d'autres commandes «d'office». Donc, plus les libraires sont nombreux, plus ils fournissent de la trésorerie aux éditeurs. On comprend Jérôme Lindon, des éditions de Minuit, tête de file des petits éditeurs : *« Seulement quinze FNAC prendront chacun cinq à dix exemplaires de mes livres difficiles, soit un office maximal de cent cinquante, à la place des mille qu'on place sur un réseau de cinq cents librairies. Ces librairies n'existeront plus car elles ne pourront pas lutter face aux prix qu'affichera la FNAC. »*

Effets psycologiques sur les libraires et les lecteurs

« On ne voit pas le changement que cela peut produire, si ce n'est qu'on perd beaucoup de temps chaque jour à recalculer des prix qui nous sont donnés nets » nous dit-on à la librairie Le Valois, du groupement des librairies différentes.

« On parvient avec nos coefficients à retrouver le prix conseillé d'avant le 1er juillet. C'est aberrant : il faut faire toute une gymnastique pour retrouver ce qui était si simplement indiqué avant.

Pour nous, pour l'instant, ça se résume à cela : des complications, des soucis, une pratique qu'on ne domine pas beaucoup. »

Car, chaque éditeur fait des factures différentes : prix de cession de base hors taxe, toutes taxes, surremises sont autant de complications pour les libraires.

En fait, il semble que les libraires fassent des sortes d'ententes locales tacites et reconstituent l'ancien prix, ou bien fixent leurs prix, chacun dans son coin, parce que l'un d'entre eux a brisé cette entente tacite.

Pour le client, c'est pareil, ou à peu près. Le libraire perd son temps à calculer, le client perd son temps à comparer. Il n'a plus de point de repère. Impossible aujourd'hui de préparer ses achats sur catalogue, difficile de commander au libraire alors que celui-ci peut fixer son prix comme il veut ensuite. De ce point de vue, la libération du prix des livres est un obstacle supplémentaire à la vente des livres à petit tirage que le client ne trouve pas immédiatement en rayon.

Il semble donc que cette mesure de libération du prix du livre ait avant tout des effets psychologiques, et tout le débat qu'elle a soulevé a été l'occasion de mettre en évidence le phénomène de concentration de plus en plus importante de la diffusion du livre.

DECOMPOSITION DU PRIX D'UN LIVRE :

Le «prix conseillé» se décomposait en moyenne de la façon suivante :

Fabrication ..... 17 %
Distribution .. environ 52 %
dont, pour le libraire .... entre 20 et 33 %
Publicité .... entre 2 et 3 %
Droits d'auteur. de 7 à 15 %
Marge de l'éditeur .... 13 %
TVA ..... 7 %

Extraits d'un éditorial d'André Essel, directeur de la FNAC dans la revue Contact de février 1979

«(...) Depuis 1945, à l'exception de quelques rares dérogations, les prix imposés sont interdits dans notre pays, pour la librairie comme pour le reste.

Si donc, aucun détaillant, avant la FNAC, n'avait osé réduire sa marge commerciale, ce n'était pas la loi qui l'en empêchait, mais seulement que personne n'en avait eu le courage, l'envie, ou les moyens.

(...) Mais pourquoi la Fédération des libraires a-t-elle réclamé cette mesure, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne s'imposait pas ?

Dans le but évident de faire échec au commerce moderne qui peut — lui — diminuer la totalité de ses marges commerciales et faire apparaître cette diminution générale par une remise globale.

(...) L'essentiel est que la concurrence continue à jouer. La FNAC trouvera toujours les moyens de faire connaître sa politique de prix qui, quelle qu'en soit la forme ou l'expression, ne variera pas».

Déclaration de Daelman, président de la Fédération des syndicats de libraires :

«Désormais, la concurrence sera beaucoup plus agressive. Ce ne sera pas la vie en rose pour tous les libraires. On n'est pas tout d'un coup sorti de l'enfer pour entrer dans l'Eldorado, on entre dans un système qui est celui du commerce moderne, contraignant, difficile, exigeant. C'est fait d'effort, de travail et d'ascèse !...»

Extrait d'un article de *«Que Choisir»* n° 138

« Sur deux cent mille titres disponibles au catalogue général de la librairie française, cent cinquante mille ne font pas plus de... cinq cents ventes par an, avec vingt-deux mille points de vente ! Les cinquante mille autres font bouillir la marmite une année, puis retombent à cinq cents ou moins ; quelques uns font un malheur » : il est publié vingt mille titres en moyenne par an (soit trois cent vingt millions de volumes). La moitié sont des réimpressions. Vingt-deux éditeurs (sur sept cents) produisent 48 % des titres publiés. En fait, cinq grands groupes contrôlent plus de 80 % de la production. La profession emploie treize mille personnes. Le chiffre d'affaires de l'édition (quatre milliards en 1977) est constitué pour 30 % par les encyclopédies (avec peu de titres), 25 % par la littérature générale (mais avec plus de 40 % du total des titres publiés), 14 % par les livres professionnels, 13 % par les livres pratiques, 10 % par les scolaires, 8 % par les ouvrages pour les jeunes ».

Dans un village des zones libérées du Cambodge

Reportage traduit du journal norvégien Klassekampen

Regroupés en famille, les villageois vivent dans de petites huttes de bambo sur pilotis, constuites dans le style traditionnel.
A gauche, on voit un boudin de riz que les villageois vont chercher, côt thaïlandais, lors des distributions de l'UNICEF, qui se déroulent dans le calme et la discipline.

Le journal norvégien marxiste-léniniste *Klassekampen* vient de faire au reportage dans un village des zones libérées du Cambodge, zones contrôlées par les guérilleros *Khmers rouges*, près de la frontière thaïlandaise.

Selon le photographe Svein-Erik Dahl (*Samfoto*) et le reporter Eirik Rossen (*Klassekampen*), il y a « trois Cambodge » aujourd'hui : les zones libérées, les zones occupées et les zones de guérilla.

La facilité avec laquelle ils ont pu pénétrer au Cambodge et rencontrer des résistants montre que l'armée d'occupation vietnamienne est loin de pouvoir contrôler l'ensemble des territoires comme elle le prétend. Cela montre aussi l'existence réelle (et pas si faible qu'on veut bien le dire en Occident) de la résistance organisée à l'agression.

Le chef du village, Som Vanni

«Nous avons fui pour échapper aux Vietnamiens»

Som Vanni, 34 ans, un enfant survivant, parlant au nom des quatre cents villageois, répond à nos questions (...).

— D'ou venez-vous ?

— La plupart viennent de Takéo. En route, nous avons rencontré beaucoup de gens qui voulaient se joindre à nous. La plupart était à pied. Beaucoup sont morts.

(Takéo est une province au sud de Phnom Penh. A vol d'oiseau, la distance est d'environ 350 km. Mais ils ont marché à travers la jungle pendant la saison des pluies. Il leur a fallu deux mois, à raison de 5 à 10 km par jour).

— Pourquoi êtes vous partis ?

— A cause de la guerre. Au début, notre village n'a pas été pris par les Vietnamiens. Puis ils sont arrivés. Nous avons vu comment ils tuaient les gens. Alors, nous nous sommes sauvés.

— Avez-vous reçu des instructions pour partir ?

— Les instructions de l'Angkar (du Parti — NDLR) étaient de se sauver devant les Vietnamiens et de ne pas rentrer jusqu'au départ des Vietnamiens. L'Angkar nous a conduits et nous a dit que nous pourrions nous installer ici.

— Avez-vous des informations sur ce qui se passe dans votre pays ?

— Nous avons une petite radio. Tout le monde ne peut pas l'écouter en même temps. Nous captons la radio du Kampuchea démocratique et les bulletins de nouvelles d'une radio américaine (l'une des rares radios internationales, hormis celle de l'occupant vietnamien, qu'il soit possible de capter dans cette région — NDLR), pour nous tenir au courant de la situation dans le monde. Nous informons tout le groupe de ce qu'ils disent à la radio de notre gouvernement.

— Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

— Nous allons planter des légumes et d'autres choses pour avoir assez à manger. L'autre partie de notre plan est de rendre l'endroit sûr pour que les Vietnamiens ne nous attrapent jamais.

— Est-ce que cet endroit est sûr ?

— Ce n'est pas à nous d'en décider. Si quelque chose arrive, nous partons ailleurs. Si la paix revient ici, nous revenons aussi.

— Comment est la situation sanitaire ?

— En ce moment, c'est difficile. Nous avons un problème de malaria et avec une maladie qui fait tousser les gens et qui leur coupe le souffle. Ils ont attrapé cette maladie après avoir été affaiblis à cause de la malaria. Et nous manquons de vitamines.

Les soldats vietnamiens « tuent même les gosses », dit-il

— Pensez-vous qu'un jour vous allez encore devoir vous sauver devant les Vietnamiens ?

— Un jour, nous serons débarrassés d'eux. Nous avons confiance dans nos soldats. Ils attaquent les Vietnamiens presque chaque jour. Ils les attaquent sans être vus. Il y a des combats à 10 km d'ici.

— Avez-vous entendu parler du vote de l'ONU où la proposition du Vietnam pour que Heng Samrin soit reconnu a été battue ?

— Oui. C'est une victoire importante à la fois pour notre peuple et pour notre gouvernement.

Il termine en nous parlant de la résistance dans les zones occupées par l'armée vietnamienne.

Après l'horreur

400 villageois s'organisent

Nous nous arrêtons à quelques kilomètres au Sud d'Aranya Prathet. On nous a raconté que des Cambodgiens viennent ici pour travailler (côté thaïlandais — NDLR). Nous demandons :

Y a-t-il des Cambodgiens qui viennent par ici ?

Oui, il y a cinq filles qui viennent cueillir le coton pour un paysan.

Ils nous montrent un sentier. En bas, nous rencontrons la je fille qui va nous servir de guide pour traverser la frontière ve Cambodge.

EN route vers le Cambodge. A pieds. Nous ressentons un sentiment étrange. Est-il réellement si facile d'entrer dans ce pays que les reporters qui sont allés à Phonm-Penh disent entièrement contrôlé par le Vietnam ?

LE POUVOIR

Mais ils se sont trompés. Car c'est facile d'entrer. La jeune fille qui nous guide est obligée, vu les circonstances, de travailler pour un fermier thaïlandais, emporté et alcoolique, qui la paie seulement 50 cents par jour, la moitié de ce qu'un Thaïlandais pourrait exiger et recevoir. Mais elle est membre du peuple. Et dans cette zone, c'est le peuple qui décide qui va rentrer au Cambodge. La jeune fille qui cueille le coton détient le pouvoir que l'armée d'occupation vietnamienne ne peut pas exercer.

Le sentier nous conduit à travers des campements brûlés, datant d'avant l'évacuation vers le camp de l'horreur de Sa Kaeo et à travers des champs de coton et de riz. Le dernier campement du côté thaïlandais n'a pas été brûlé. Nous voyons les vestiges de cabanes provisoires et de tentes. Un hamac est encore tendu entre deux arbres. Dedans gît un corps serrant une canne devant lui. La paix ici est temporaire, mais elle n'est pas dénuée d'horreur.

LA FRONTIERE

Voilà une rivière que la population locale considère comme la frontière. Elle fait quelques mètres de large. Nous traversons sur un pont fait de rondins. Enfin, nous sommes au Cambodge. Encore quelques centaines de mètres et nous arrivons au village où le chef âgé de 34 ans, Som Vanni, nous accueille.

Le village est formé de plusieurs groupes de petites huttes, construites sous les arbres. Entre les huttes, s'étendent des carrés de maïs et de manioc. Som Vanni est responsable d'un peu plus de 400 personnes.

LE RIZ

Deux jours plus tôt, nous étions au camp de l'horreur de Sa Kaeo. Comparé à lui, cet endroit est idyllique. Mais ici aussi, le peuple dépend de l'UNICEF pour le riz. Non pas que l'UNICEF distribue du riz au-delà de la frontière. Mais il y a deux dépôts de riz le long de la route que nous avons traversée. Les camions de l'UNICEF déchargent le riz dans des sacs de 100 kilos. Ensuite, arrivent les représentants des différents villages du côté cambodgien. Ils attendent patiemment le respon sable de l'Angkar — le Parti — qui veille a ce que chacun reçoiv la nourriture en propor du nombre de bouches à n rir. Et dans les heures qui vent, une colonne de port arrive et repart le long des tiers. Les oléagineux sont tribués de la même manière calme et la discipline gag l'admiration de tous. Si village ne peut pas env son représentant, le riz est de côté au dépôt. Perso n'essaie d'obtenir plus que dû, et le dépôt est égaler respecté par la population landaise. Car, dans cette ré c'est l'Angkar qui dirige.

LES MALADIES

Presque tout le monde ce petit village est malade souffrent de malaria, et d'au maladies qui trouvent faciler un terrain propice dans un c tourmenté par la malaria

Il est difficile de savoir précision depuis combien temps ils vivent ici. Mais maïs a été planté il y a qu mois et ils comptent le réc dans six ou sept semaines plupart d'entre eux sont ginaires de la province de T au sud de Phnom-Penh (trôlée par les Vietnamie NDLR-HR). Il leur a fallu mois de marche pour faire quelques 350 kilomètres jus la région frontalière de la T lande.

Les familles vivent ensem Les enfants semblent en leure santé qu'à Sa Kaeo. plusieurs ont les jambes arq par manque de vitamines. approvisionnements l'UNICEF sont limités au r aux oléagineux. Il n'y a longtemps, notre interprè distribué 800 pillules anti-r ria. Maintenant, ce dont ils le plus besoin, c'est de vit nes. Surtout des vitamine

MUSIQUE

Pendant que le photogr fait de son mieux pour pe der les gens de rester nat pendant qu'il prend les ph j'ai une longue discussion Som Vanni. Il nous montr alentours du village. Après ques heures, nous devons quitter.

— Pouvez-vous nous ac une marmite ?

Nous n'osons pas prom de revenir. Sur le chemin d tour, nous entendons la r que des réfugiés l'artillerie le lointain.

(A suiv